Communauté de Communes du Pays de Mormal

Pays de Mormal
Communauté de Communes

REGLEMENT LOCAL DE PUBLICITE

Commune du secteur 5 :
Preux-au-Bois

1:4 000

auddicé urbanisme
Agence Hauts-de-France
Agence Grand-Est
Agence Île-de-France
Agence Auvergne Massif-Central
Agence Val-de-Loire
Agence Seine-Normandie
Agence Bourgogne Franche Comté
Agence Sud
Agence Belgique
auddice.com

Réalisé le: 14/11/2022

Légende

Contexte :

☐	Parcelles
▨	Bâti

Informations :

▤	Rayon d'interdiction de la publicité de 15 mètres autour des éléments protégés aux titres des articles L151-19 et L151-23 du Code de l'Urbanisme
☐	Espace d'interdiction de la publicité pour préserver les covisibilités avec les monuments historiques
☐	Rayon d'interdiction de la publicité de 100 mètres autour des collèges

Zones du futur RLPi :

🟩	Zone ZR1 (Zones urbanisées)
🟦	Zone ZR2 (Grands axes de circulation et les bourgs de Bavay, Le Quesnoy et Landrecies)
🟧	Zone ZR3 (Zones d'activités)
☐	Zone ZR4 (Zones de publicité interdite)

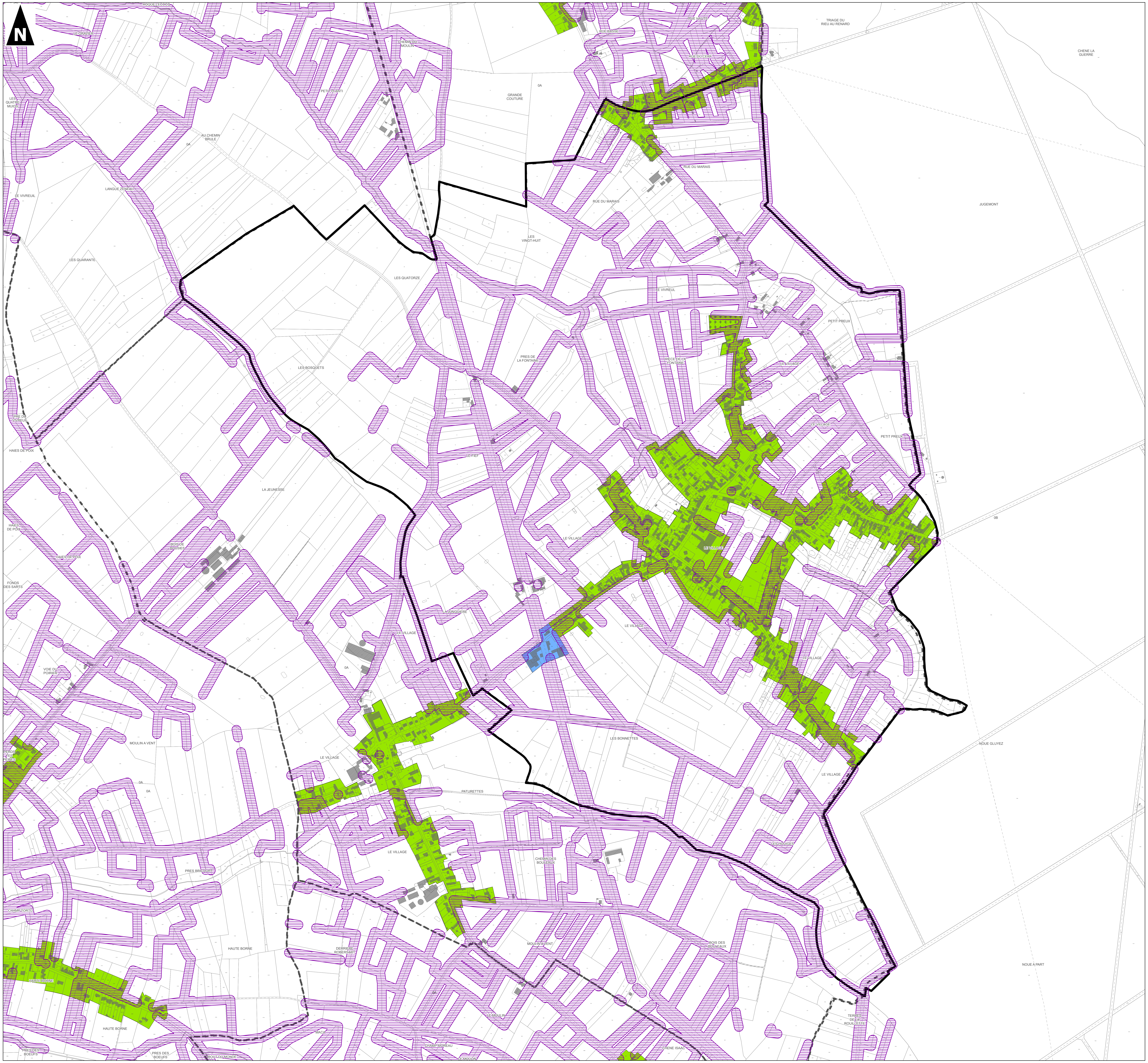
N
HUQUE LECOCQ
LE GRAVIER
LES QUATRE MUIDS
AU CHEMIN BRULE
0A
LANGUE ZENEAU
LE VIVREUIL
LES QUARANTE
PRE DU VIVREUIL
HAIES DE POIX
HAIES DE POIX
HAIES DE POIX
FONDS DES SARTS
BOIS DE BOUSIES
CHEMIN DU MOULIN
PETIT PLANTI
GRANDE COUTURE
0A
RUE HAUTE
RUE BASSE
RUE DU CERF
RUE DU MARAIS
RUE DU MARAIS
TRIAGE DU RIEU AU RENARD
CHENE LA GUERRE
JUGEMONT
LES VINGT-HUIT
LES QUATORZE
LE VIVREUL
PETIT PREUX
LES BOSQUETS
PRES DE LA FONTAINE
PIECE DE LA FONTAINE
LE VILLAGE
LE FIEF
0U
PETIT PREUX
LA JEUNESSE
LE VILLAGE
LE VILLAGE
0B
VOIE DU POIRIER
LA JONQUIERE
LE VILLAGE
0A
LE VILLAGE
MOULIN A VENT
PERDS TES PEINES
0A
0A
LE VILLAGE
LES BONNETTES
PATURETTES
LE VILLAGE
NOUE GLUYEZ
LE VILLAGE
LE VILLAGE
CHEMIN DES BOULEAUX
PRES BRICOURT
LES HOUIGES
CHAMP TORTU
HAUTE BORNE
DERRIERE ROBERSART
MOULIN A VENT
BOIS DES BOULEAUX
HAUTE BORNE
HAUTE BORNE
NOUE A PART
LE MOULIN
MACA
TERRES DE LA ROUILLETTE
PRES DES BOEUFS
PRES DES BOEUFS
BOUT DU MONDE
CHAMP MOREAU
LE MOULIN
CHENE ISAAC

0 100 200 300 400 500 mètres